



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Réseau Territorial Ouest

Affaire suivie par : Yvan FORGEOUX

☎ : 02 28 55 04 56

✉ : yvan.forgeoux@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 25 mars 2016

**Le directeur départemental des territoires  
et de la mer**

à

**Monsieur le Préfet de la région Pays de la Loire  
Préfet de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination et du  
Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1**

**Objet :** Concession des plages situées sur le territoire de la commune de Pornichet  
Avis du gestionnaire du domaine public maritime

Par délibérations du 22 septembre 2014 et du 27 janvier 2016, le conseil municipal de Pornichet a décidé de faire valoir son droit de priorité pour l'attribution de la concession de plage sur les plages des libraires, de bonne source et de sainte marguerite. Le dossier de demande de concession a été transmis à monsieur le préfet par monsieur le maire de Pornichet par courrier en date du 29 janvier 2016.

Après l'avis favorable du préfet maritime en date du 11 février, une enquête administrative a été diligentée. Le directeur régional des finances publiques a émis favorable par courrier en date du 2 mars 2016.

La commission consultative départementale d'accessibilité a émis à l'unanimité le 24 mars 2016 un avis favorable assorti des observations suivantes :

au niveau des rampes adaptées :

- une signalétique visible depuis le quai et depuis la mer ;
- un tapis pour atteindre la mer ;

au niveau des escaliers :

- des équipements (main courante, revêtement avertisseur, contraste des nez de marches,...) vis-à-vis du handicap visuel.

Conformément à l'article R2124-26 du code général de la propriété des personnes publiques, j'ai l'honneur de vous informer que j'émet, en tant que gestionnaire du domaine public maritime, un avis favorable sur ce dossier.

Le directeur départemental des territoires et de la mer

  
Jean-Christophe BOURSIN